



Appel à candidatures 2026

DRAAF Normandie

« Structuration et animation du réseau normand des PAT »

Ouverture du dépôt des candidatures :	12/09/2025
Clôture du dépôt des candidatures :	15/10/2025

1 – Contexte

Au regard des urgences climatiques, énergétiques et environnementales, les grandes orientations issues des travaux de la planification écologique ont été présentées en juillet 2023 dans l'objectif de baisser de plus de moitié les émissions de gaz à effet de serre françaises, réduire les pressions sur la biodiversité et mieux gérer les ressources essentielles.

Les filières agricoles et agroalimentaires ont vocation à prendre toute leur part dans cette transition, avec les enjeux qui leur sont propres et qui impliquent que l'adaptation de notre modèle de production aille de pair avec la préservation de notre souveraineté alimentaire.

Parmi les mesures agricoles, la mesure 7.1 vise à soutenir les projets alimentaires territoriaux (PAT) qui permettent de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation en contribuant à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Cette mesure s'est concrétisée à travers trois dispositifs :

- le soutien à l'émergence de nouveaux PAT (PAT de niveau 1), afin de poursuivre le déploiement de PAT sur l'ensemble du territoire national ;
- le soutien au passage en phase opérationnelle (PAT de niveau 2) ;
- la structuration de réseaux régionaux pour amplifier l'action.

Le présent appel à candidatures concerne le troisième dispositif.

2 – Objectifs de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à :

- Assurer l'animation globale du réseau normand des PAT : veille documentaire, juridique, communication, information
- Animer des temps partagés pour accompagner les territoires dans leurs démarches
- Maintenir le lien avec les autres réseaux (RNPAT, REGAL...)
- Co animer le réseau avec les services de la DRAAF Normandie (SRAL)

3 – Les structures éligibles

Peuvent répondre à cet appel à candidature les structures en lien avec le monde agricole et/ou alimentaire et dont le siège se trouve en Normandie.

4 – La durée du projet

L'action se déroulera pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

5 – Les critères d'éligibilité et de sélection

La candidature sera appréciée sur

- la capacité à animer et accompagner les PAT, la bonne connaissance du territoire et des PAT déjà existants,
- la qualité des partenariats, notamment avec les autres réseaux normands ou les institutionnels,
- la légitimité du candidat.

La demande de subvention devra représenter au maximum 80 % des dépenses immatérielles du projet (les 20 % d'autofinancement pourront être valorisés par des ETP des personnels de la structure). La subvention accordée ne dépassera pas 30 000 €.

Les dépenses éligibles ou non-éligibles sont récapitulées dans le tableau suivant :

Dépenses éligibles	Dépenses non éligibles
Dépenses de personnel impliqué dans la réalisation du projet	Achat de matériel
Dépenses concernant des personnels affectés temporairement ou recrutés pour la réalisation du projet sur les ressources propres de l'établissement	
Frais de mission des personnels	
Prestations de services nécessaires à la réalisation du projet	
Outils de communication, d'animation,	

Une convention attributive de subvention, précisant le calendrier, les modalités de mise en œuvre, de compte-rendu et de paiement de la subvention attribuée et les engagements des lauréats en termes d'utilisation du logo du PNA, de valorisation et de partage d'expériences.

6 – Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature est à déposer avant le 15 octobre 2025 :

- sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr (SRAL)

avec copie à

- sabine.julien@agriculture.gouv.fr (SRAL)

7 – Contenu et dépôt des dossiers

- Un dossier de candidature à l'en tête de la structure, détaillant les actions prévues, le calendrier de réalisation et les partenaires engagés,
- Une lettre de demande de subvention adressée à la DRAAF Normandie,
- Le budget prévisionnel du projet,
- Un Relevé d'Identité Bancaire,
- Un justificatif de numéro SIRET.

8 – Annonce des résultats

Les candidats seront contactés par mail avec le 30 octobre 2025.